

COMPTE-RENDU

Appui à la concertation pour le projet de renouvellement urbain du secteur Prévert à Bassens

> Compte-rendu Atelier 1 - 29 Septembre 2022



Contexte

La ville de Bassens et Bordeaux Métropole ont mobilisé le groupement Écologie Urbaine & Citoyenne afin d'accompagner la ville dans la mise en œuvre de la concertation pour le projet de renouvellement urbain du secteur Prévert à Bassens.

Le plan-guide de ce projet a été défini, l'équipe de MOE des espaces publics commence ses études. La ville et la Métropole souhaitent pouvoir démarrer des premiers temps de concertation rapidement afin de ne pas prendre de retard sur les avancées du projet et associer les citoyens le plus en amont possible pour :

- ◆ Permettre aux habitants de s'approprier le projet, ses fondements et son calendrier,
- ◆ Démontrer l'intérêt et les plus-values du projet social et urbain pour les habitants à l'échelle du secteur et de la ville,
- ◆ Créer des espaces d'échanges et de médiation entre les différents habitants/usagers du secteur,
- ◆ Définir les usages à privilégier dans certains espaces publics et proposer des aménagements adaptés aux attentes/besoins des habitants et des usagers du secteur mais aussi de la ville,
- ◆ Permettre aux habitants d'exprimer les difficultés rencontrées en phase chantier, en articulation avec le dispositif de GUP,
- ◆ Contribuer à l'animation du secteur et à l'activation de certains espaces public,
- ◆ Accompagner l'installation des nouveaux habitants.

Ce premier atelier en salle fait suite à plusieurs temps de concertation (balade urbaine, entretiens en immersion, réunion publique, etc.).

Introduction par Écologie Urbaine & Citoyenne et Setec organisation

> Rappel du projet, de la démarche de concertation et contexte de l'atelier

Ce premier temps a permis de rappeler les grandes orientations du projet de renouvellement urbain et de la démarche de concertation associée. Les espaces publics concernés par la concertation ont également été présentés aux participants.

> Objectifs et données d'entrée sur les espaces publics

Setec organisation a présenté les orientations principales pour les espaces publiques, cadre de réflexion pour l'atelier. Elle a également pu porter à la connaissance des participants les invariants d'aménagement, c'est-à-dire les éléments déjà fixés et qui ne peuvent pas faire l'objet de discussions.

Le contenu de ces présentations est à retrouver dans la présentation en copie de ce compte-rendu.

Atelier Design Fiction - Se projeter dans les espaces publics de demain

Rappel des consignes de l'atelier

3 groupes ont travaillé chacun sur une histoire qui mettait en scène des profils d'usagers du quartier dans les espaces publics. Chaque groupe a réagi sur ce qui fonctionne et fonctionne moins dans l'histoire. Les groupes ont changé de table et travaillé sur chacune des histoires.

GROUPE 1 - Shainez, adolescente vivant à Prévert depuis toujours

Rappel de l'histoire :

Shainez a tout juste 17 ans, elle est lycéenne et vit avec ses parents et sa petite soeur Amina dans un appartement du quartier Prévert. Ce mercredi après-midi, elle revient du lycée Elie Faure avec des amis. Le bus la dépose dans la rue Lafayette et elle n'a plus que quelques pas à faire pour rentrer chez elle.

Après avoir pris de quoi pique-niquer, elle traverse les venelles du quartier et longe les prairies humides pour rejoindre ses amis au petit square végétalisée, sur la placette. Il fait chaud en cet après-midi de septembre. Le groupe partage un repas à l'ombre des grands arbres sur des tables de pique-nique non loin d'un petit point d'eau. Une partie du groupe convient de se retrouver en fin d'après-midi au skate-park. Shainez compte bien s'y rendre, mais elle a du temps devant elle, car il faut qu'elle attende sa sœur qui participe aux animations proposées par la ludothèque tous les mercredis.

Aujourd'hui, ils sont justement sur la placette à jouer avec des jeux en bois, donc elle en profite pour observer les enfants. Après avoir raccompagné sa sœur, elle emprunte le chemin de l'espace Michel Serres au Sud du quartier pour rejoindre le skate park. Une fois arrivée sur les lieux, Shainez a le temps d'aller faire un tour à Solidar'vet, le vestiaire solidaire, en attendant que ses amis arrivent. Cet après-midi là, c'est Baptiste, un voisin qu'elle connaît depuis l'enfance qui aide à gérer la boutique. Celui-ci est également membre du conseil citoyen du quartier ; elle en profite pour se renseigner sur le sujet, car elle projette d'y participer à partir du mois prochain. Elle aimerait pouvoir s'informer et participer aux débats sur la vie du quartier, ses enjeux, ses projets. Son rêve, c'est de s'engager en politique et elle est d'avis que l'échelle du quartier sera un bon début.

Les points forts de l'histoire	Les points faibles de l'histoire
<ul style="list-style-type: none">> Les tables de pique-nique sur l'espace vert sont considérées comme un élément essentiel et positif pouvant être utilisées par toutes les générations.> Les autres équipements que sont les points d'eau et les mobiliers bois ont eux aussi été largement plébiscités.> La facilité d'accès et la fluidité des mobilités douces illustrées dans l'histoire	<ul style="list-style-type: none">> Des tables de pique-nique "permanentes" sur l'espace public sont aussi source d'inquiétudes (entretien dans le temps, zone de conflit d'usages potentielle)> Qu'est-il prévu en termes de sécurité pour garantir la qualité des différents espaces verts et espaces publics décrits ? Ceci est une réelle source d'inquiétude.> Les équipements doivent correspondre

ont elles aussi été remarquées comme un point qualitatif fort.

- > La **facilité d'accès au square végétalisé** semble être un enjeu partagé.
- > Le lien avec **d'autres équipements types skatepark, ludothèque**, etc. est vu comme qualitatif et devrait être maximiser (ping-pong, terrain de foot, équipements de jeux adaptés au adolescents, etc.) même s'il y a déjà des équipements présents non loin du quartier.
- > La **végétalisation des espaces et la présence des grands arbres** source d'ombrage.

aux besoins de **toutes les générations** et ne pas être seulement dimensionnés pour le quartier.

- > Les **prairies humides** sont sources d'inquiétudes (aspect non entretenu de la végétation mais aussi zones considérées comme infestées de moustiques)
- > Les **arbres fruitiers** ne sont pas recommandés pour les espaces verts.
- > L'**investissement des jeunes du quartier dans le conseil citoyen** ne correspond malheureusement pas à l'histoire proposée. Par exemple, il faut que Solidar'vet ait une dimension pas seulement au niveau du quartier mais au-delà.

Les remarques - points de vigilance

- > Le **mobilier en bois** pose la question de l'**ergonomie** (adaptée à toutes les générations) ainsi que la question de leur **durée de vie du mobilier extérieur**.
- > Pour **garantir la fluidité des mobilités douces** décrites dans l'histoire, il faut **sécuriser le trafic routier** notamment au niveau du rond point d'entrée.
- > Les équipements intégrés et l'accès à tous du parc posent **la question des conflits d'usages** qu'il faut anticiper.
- > La **fermeture ou non de l'espace vert (coulée verte)** avec des horaires d'ouverture et de fermeture a été largement débattue avec des pour et contres. L'accès dans les venelles devrait être limité à certaines mobilités (**piétons notamment**).
- > Les **aménagements vélos et piétons** sur la coulée verte et les espaces publics doivent être **bien distincts**.
- > Les **aménagements paysagers incluant les noues et les prairies humides** demandent plus d'explications.

GROUPE 2 - Esteban, jeune actif riverain de Prévert

Rappel de l'histoire :

Esteban est un jeune actif, il est technicien de laboratoire à Floirac. Il habite dans une résidence des Lisières Nord du quartier Prévert avec deux autres colocataires. Comme tous les jours de la semaine, il revient du travail en covoiturage avec Félix, un collègue qui habite à Ambarès-et-Lagrave, et Nour, une résidente du quartier Prévert.

De retour chez lui, rue des Lisières, Esteban se change pour aller courir. Il a besoin de faire un footing pour décompresser. Ce soir, il fait le grand tour : ses foulées le portent jusqu'au Parc Beauval, puis il redescend jusqu'au Bassin Montsouris. Pour rentrer il traverse le quartier Prévert et passe par la coulée verte. Là, il fait une pause aux équipements sportifs pour faire quelques exercices de renforcement musculaire. Non loin, un couple de retraités est assis sur un banc. Il échange quelques mots avec eux. Il les connaît, ce sont Marcel et Josiane. Il faut dire qu'il les rencontre souvent ici. Ils aiment cet endroit car il leur permet de voir du monde et de profiter du cadre naturel et de la beauté des arbres

fruitiers qui ont été plantés le long de la coulée verte. Félix continue sa route et passe devant le petit square végétalisé sur la placette ; il devine des rires d'enfants qui y jouent. Enfin, il termine son parcours jusqu'à chez lui.

Alors qu'il prépare le dîner, il croise Floriane dans la cuisine qui l'informe que la projection d'un film en plein air est prévue à la placette le soir-même, organisée par le Conseil Citoyen. Les deux colocataires décident d'y aller ensemble. Ils sortent à la nuit tombée pour se rendre sur les lieux à pied et croisent les doigts pour trouver une place dans le théâtre de verdure aménagé dans le prolongement de la place, sur la coulée verte. Il y a suffisamment d'éclairage public pour ne pas se perdre ou avoir peur la nuit.

Les points forts de l'histoire	Les points faibles de l'histoire
<ul style="list-style-type: none"> > Le parcours de promenade qui traverse le secteur Prévert et le connecte à d'autres espaces d'intérêt de la ville (parc Beauval, bassin Monsouris). > Les cheminements piétons en site propre (à l'écart des voitures) qui permettent de sécuriser les déplacements actifs et de bénéficier d'un cadre agréable de déplacement. > La placette qui est décrite comme un espace convivial pouvant accueillir des activités de plein air, des jeux pour enfants, des activités par les écoles, des fêtes de voisinage, des cours ou spectacles de danse, etc. Sa végétalisation est également un point important. > Le mobilier présenté (les bancs notamment) ainsi que les espaces ombragés sont appréciés en tant qu'aménagements qui offrent des espaces pour se retrouver. > Le théâtre de verdure est un élément apprécié par certains car il offre une autre manière de s'asseoir et peut attirer du monde. > Les agrés sont aussi un élément apprécié ; pour les groupes il s'agit surtout de proposer des activités pour tous les âges aussi bien les enfants, que les adolescents, en passant par les adultes actifs et les personnes âgées. > Les lieux de rencontre et la convivialité qui émanent de cette histoire sont appréciés. Proposer des espaces qui permettent aux gens de se croiser et de se rencontrer engage le lien et favorise le 	<ul style="list-style-type: none"> > Les arbres fruitiers ne sont pas à retenir dans l'aménagement des espaces publics pour plusieurs raisons : ils sont constamment dégradés, pas suffisamment entretenus dans le temps, les fruits qui tombent salissent l'espace et ils sont nus une partie de l'année. Les participants préféreraient des espèces moins salissantes, qui résistent aux différentes saisonnalités et ornementaux comme des arbres de fruits à coque ou encore des arbres fleuris qui apportent de la couleur et créent moins de conflits d'usages. > L'histoire ne présente pas de piste cyclable en site propre, l'itinéraire étant partagé avec les piétons. Il s'agirait de proposer des cheminements séparés pour garantir le bon partage de l'espace, sécuriser les déplacements de chacun et proposer un aménagement apaisé. > L'éclairage public est à réfléchir dans le contexte d'urgence climatique afin de faire attention à la consommation d'énergie mais aussi à utiliser un type d'alimentation plus durable (énergie solaire par exemple).

respect de chacun.

Les remarques - points de vigilance

- > La **propreté des lieux** est un élément important à considérer dans l'aménagement des espaces publics : il s'agit de proposer des **espaces publics faciles à entretenir** et suffisamment de **poubelles** pour éviter l'accumulation de déchets sur l'espace public.
- > Le **mobilier sportif** proposé (agrés) est intéressant puisqu'il s'adresse à un public différent que les aires de jeux et le city stade. En revanche, il doit s'établir **en complémentarité de ce qui existe déjà aux alentours**, notamment à la plaine du faisan et au parc Beauval, dans une logique de circuit.
- > Le **théâtre de verdure** est toutefois jugé par certains comme un **espace peu convivial, non couvert**, susceptible d'être détourné au quotidien dans son usage. Il faudrait pouvoir proposer un **espace public ouvert mais couvert** qui puisse apporter de l'ombre et en même temps protéger des intempéries.
- > Il faut veiller dans l'aménagement à **ne pas concentrer tous les efforts au niveau de la placette** qui est très encaissée dans le quartier. Il faut apporter des **espaces de pause ponctuellement sur le quartier**, notamment le long de la coulée verte ou de la rue du Moura qui sont des espaces animés et largement traversés.
- > Le **nom de la coulée verte** porte à confusion car elle évoque une présence de l'eau marquée.
- > Le **positionnement des arbres et les essences sélectionnées** devront être réfléchis au regard des autres usages pour éviter de créer des nuisances.
- > Les **systèmes de récupération des eaux de pluie** pourront aussi être étudiés pour trouver des solutions écologiques.

GROUPE 3 - Madeleine, retraitée dynamique vivant à Prévert depuis quelques temps

Rappel de l'histoire :

Madeleine est à la retraite, elle a 80 ans et vit seule dans son appartement du secteur Prévert, rue Laffue. Ses enfants habitent loin, alors quand ils viennent lui rendre visite avec les petits-enfants, c'est la fête ! Ils viennent souvent pendant les vacances scolaires et la grand-mère a l'habitude de faire un tour avec eux au skate park ou le long de la coulée verte. Elle aime les y amener. C'est le plus pratique pour elle car c'est tout proche et toute la famille y trouve son compte.

Madeleine a des problèmes de dos et doit marcher avec une canne. Les revêtements des sols des rues et les venelles qui mènent chez elle sont aménagés de telle sorte à être accessibles aux personnes à mobilité réduite : elle peut donc se promener sans soucis. Certains de ses petits-enfants sont encore en poussette, le trajet est donc tout aussi faisable pour eux. Les enfants, les plus grands, peuvent se défouler dans l'herbe, faire du vélo ou même faire les équilibristes sur les souches d'arbre installées là pour faire refuge aux insectes. Ils le savent, grâce aux petits panneaux explicatifs que la ville a installé dans cette coulée verte. Pendant ce temps, les adultes discutent sur les bancs, à l'ombre des arbres. L'été, des toiles tendues sont installées temporairement pour compléter l'ombrage naturel des arbres.

En dehors des vacances, Madeleine a l'occasion de voir d'autres résidents régulièrement,

et de tous les âges. Aujourd'hui, comme tous les jeudis, elle va jouer avec ses copines et ses copains à la pétanque sur l'espace dédié de la coulée verte. Il y a un repas de quartier organisé ce soir-là, elle a prévu d'y aller et d'apporter sa contribution : une magnifique tarte aux fraises du jardin partagé de sa parcelle !

Les points forts de l'histoire	Les points faibles de l'histoire
<ul style="list-style-type: none"> > L'accessibilité et l'adaptation des cheminements et des aménagements d'espaces publics aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. > La possibilité de disposer d'un espace de sociabilité qui soit ombragé, confortable en toute saison et adapté à tous les publics. > Le côté "rituel" du repas de quartier, qui n'est pas nécessairement porté par une association ou une institution mais par des habitants qui se retrouvent spontanément. > Le côté "sauvage" et "informel" des jeux pour enfants. > La propension des aménagements et du mobilier urbain à pouvoir être approprié par une multitude d'usagers (générations, types d'usages, etc.). > La mixité des publics, bien que certains participants ont souligné les risques de conflits d'usages. > La possibilité de disposer d'une parcelle de jardin collectif, même si les participants ont souligné la nécessité de sécuriser, réguler et animer un tel espace pour éviter les dégradations ou les "appropriations exclusives" / la "privatisation" ; > La possibilité de proposer des panneaux de sensibilisation de l'environnement (insectes, rapaces volant au-dessus du quartier, etc.), à condition que ces derniers soient également appropriés par les acteurs scolaires et périscolaires comme des supports pédagogiques ("sinon personne ne les regardera"). 	<ul style="list-style-type: none"> > Les parcelles de jardins individuels, car compte tenu de la surface de la coulée verte, un tel dispositif entraînerait une réduction de l'espace appropriable et une privatisation de ce qui doit rester des "communs". > La crainte que les noues ou les venelles paysagées deviennent des "arrières" ou des réceptacles pour ordures sauvages, etc. > La vision des personnes âgées développée dans cette histoire : <i>"on peut aussi proposer des "agrès" ou du mobilier pour des seniors actifs, c'est pas parce qu'on est grand-mère qu'on doit jouer à la pétanque et faire des tartes aux fraises"</i>.
<h3 style="text-align: center; background-color: #f4a460; padding: 5px;">Les remarques - points de vigilance</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> > Une dénomination "coulée verte" qui n'évoque rien aux participants, qui ne la comprennent pas toujours et qui considèrent qu'elle renvoie à un vocabulaire technique. > La nécessité de stimuler les usages/appropriations de la prairie et de la place, mais aussi de préserver la quiétude des riverains (lotissements pavillonnaires et futurs collectifs). 	

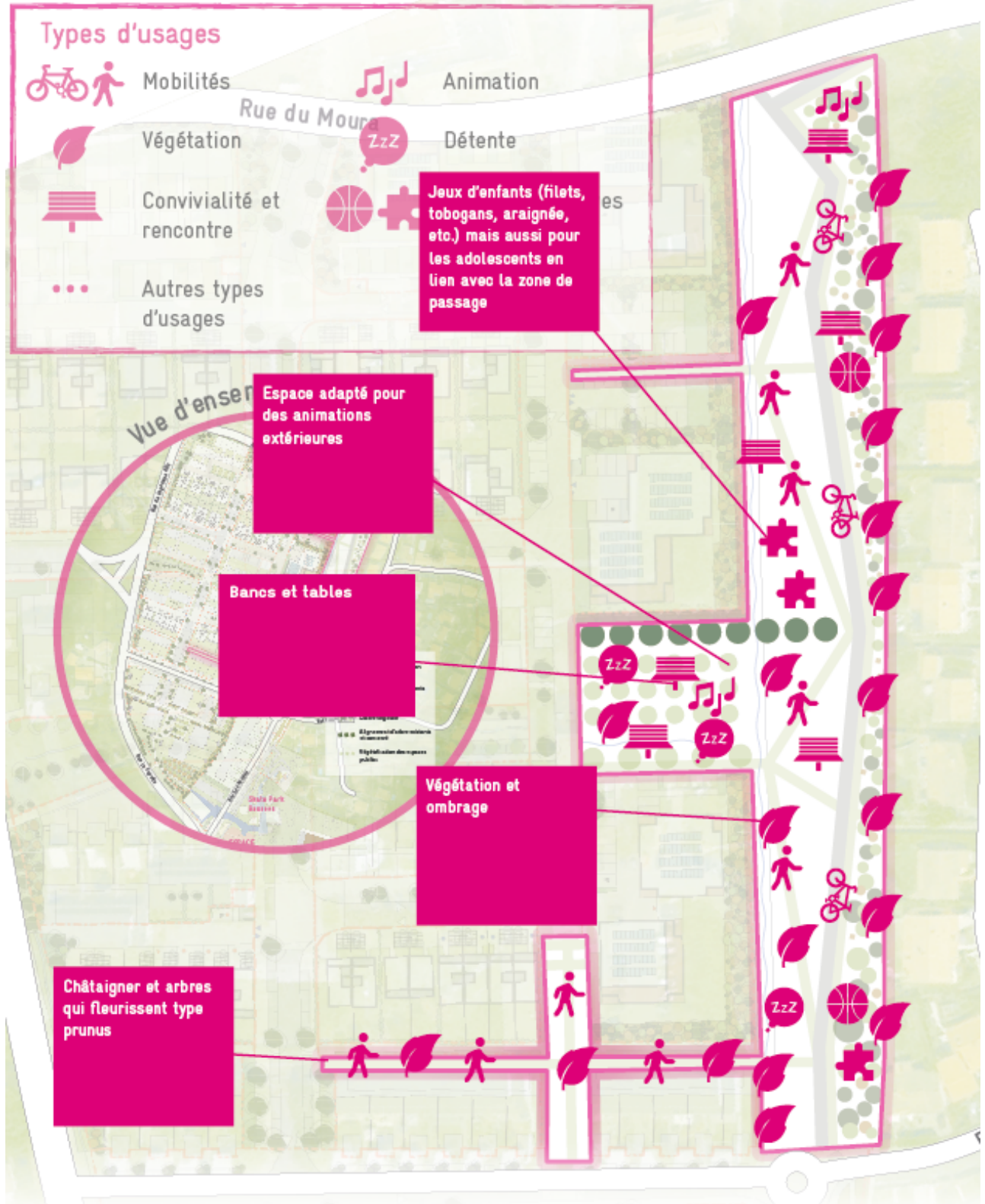
- > La **nécessité que l'espace vert nord-sud soit lui aussi accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite, ce qui suppose que des tracés en "stabilisé" soient aménagés.**
- > **La nécessité de penser aux "commodités"** (toilettes publiques, poubelles, assises pratiques, etc.), certains participants ayant considéré que celles-ci avaient été sous-dimensionnées dans les premiers aménagements du quartier.
- > La **nécessité de concevoir les aménagements, les équipements et le mobilier pour toutes les générations** ; dans l'aménagement du secteur de l'espace Michel Serres, c'est essentiellement la dimension familiale et enfance qui a été privilégiée.

Atelier Cartographie à tamponner - Spatialiser les futurs usages des espaces publics

Rappel des consignes de l'atelier

3 groupes ont travaillé chacun sur les mêmes sujets. Il s'agissait de spatialiser (positionner sur le plan) les usages souhaités sur les espaces publics à l'aide des tampons. Les groupes ont également pu préciser la manière dont ces usages prennent vie.

Cartographie à tamponner



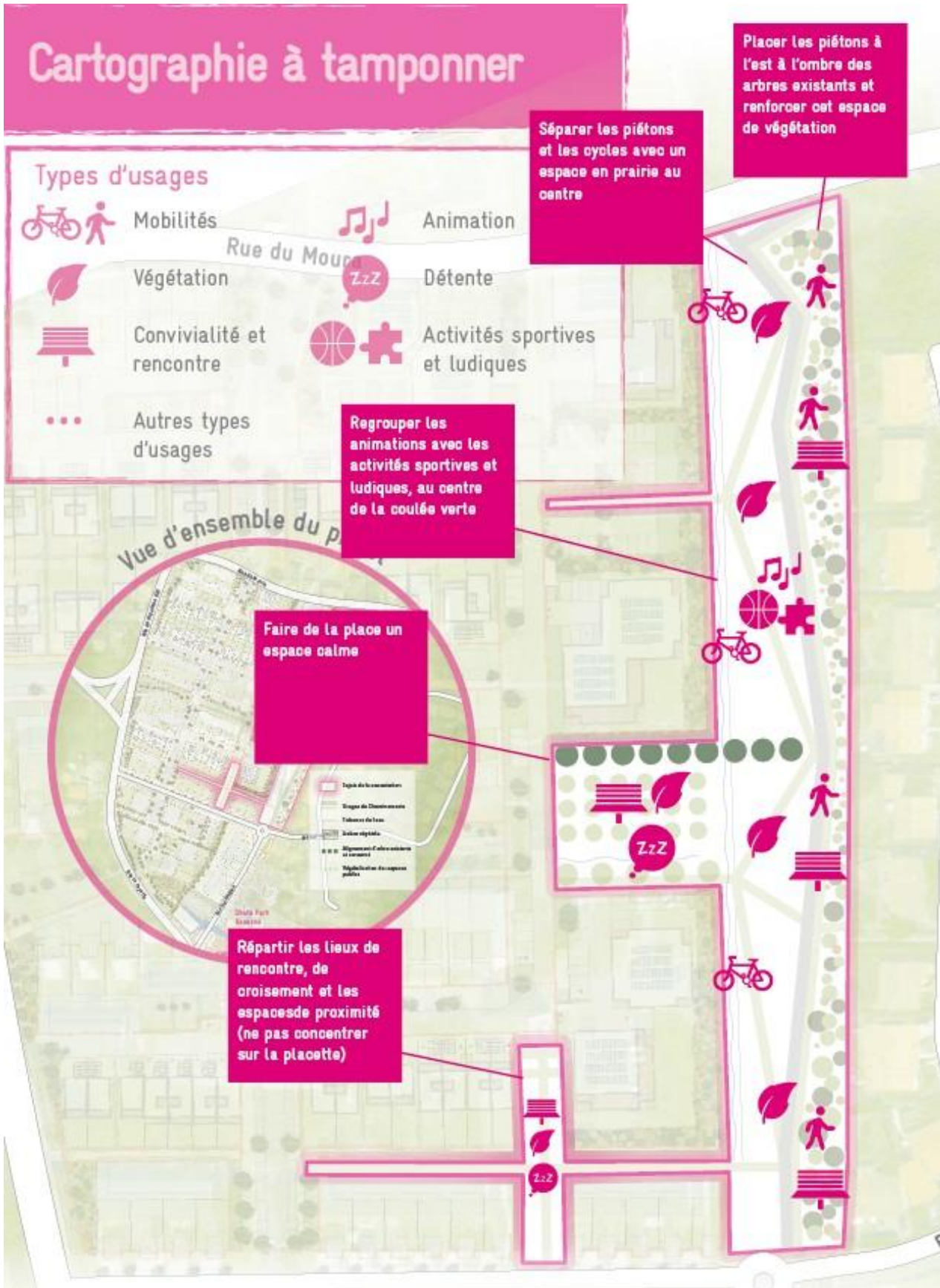
Le Groupe 2 a fait ressortir un scénario privilégiant une meilleure répartition de la végétation sur l'ensemble de la coulée verte. En effet l'ensemble du groupe a considéré qu'en l'état la végétation est trop concentrée sur la limite est (du côté des parcelles privatives) et qu'il y avait tout intérêt à mieux répartir la végétation pour pouvoir proposer plus d'espaces ombragés et une meilleure répartition de ces espaces sur le site.

En ce sens, la végétation pourrait venir en support des différentes mobilités projetées sur le mail. Le groupe ayant notamment proposé de différencier la voie vélo (prévue le long de la limite est) et la voie piéton prévue sur le zigzag, côté central et ouest. En complément de cette différenciation, le groupe a privilégié les équipements sportifs sur la frange est et les zones de détente et de calme sur la frange ouest de la coulée verte.

Sur la placette, le groupe souhaite privilégier les zones de détente à l'ombre de la végétation tout en laissant disponible en partie nord une zone disponible pour des évènements type cinéma de plein air.

Sur la partie Nord de l'allée d'arbres et en lien avec la placette, le groupe a imaginé un espace plus ludique qui devra pouvoir s'adapter aux différentes générations.

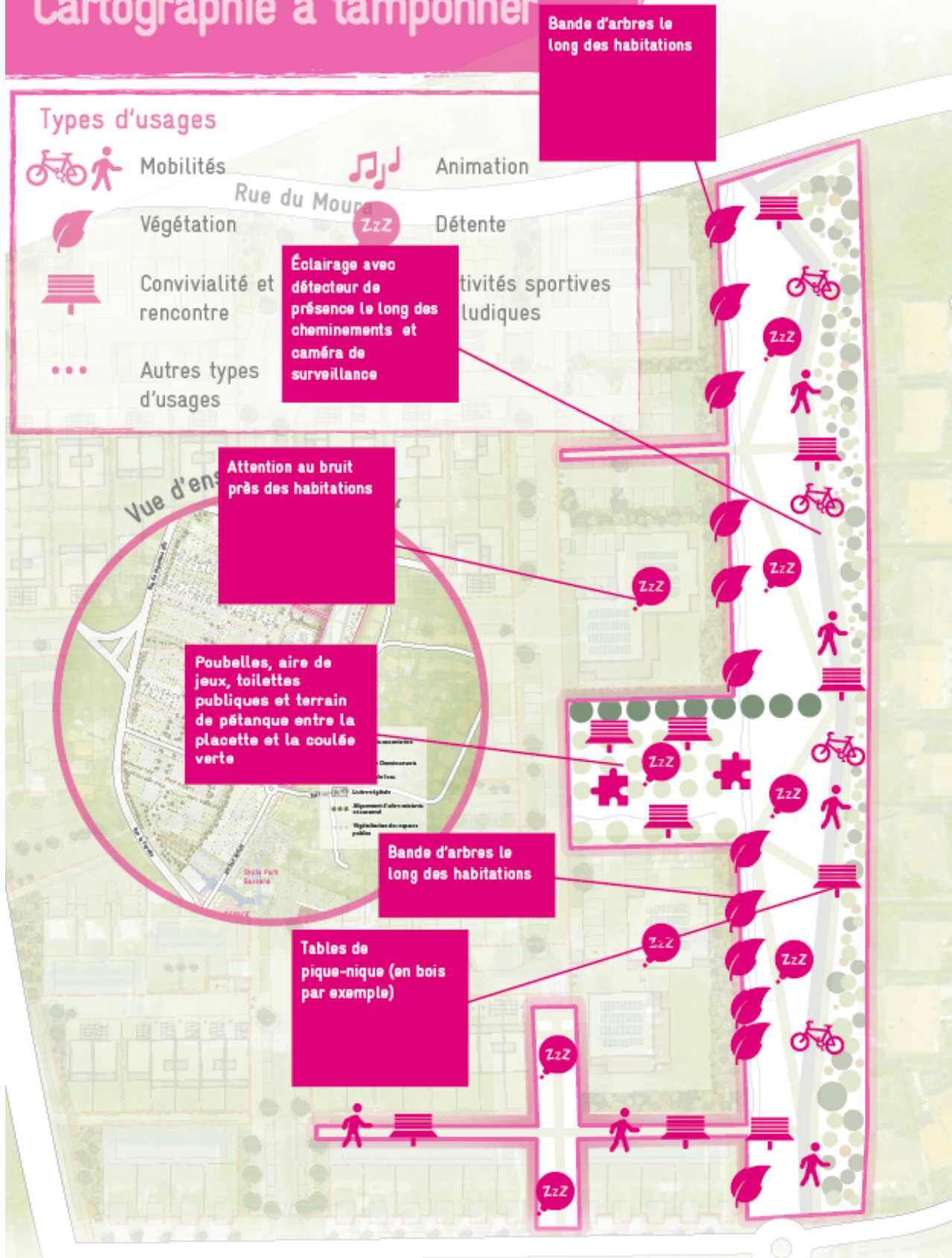
Concernant les venelles, le groupe a souhaité privilégier des zones et des revêtements bien adaptés aux piétons. L'objectif étant de prévoir une végétation en support de ces espaces pour apporter de l'ombrage en été. Le groupe a insisté sur l'intérêt du choix des espèces végétales. Les arbres apportant de belles floraisons pourraient être privilégiés en fonction des saisons (prunus par exemple).



Le Groupe 1 a fait ressortir un scénario de quiétude et de convivialité pour les usages des espaces publics. L'objectif est de dessiner des espaces de proximité, davantage tournés vers les habitants du quartier que les autres usagers. À ce titre, la place et les venelles accueillent du mobilier de rencontre et de la végétation mais sont destinés à rester des espaces calme pour garantir la tranquillité des habitants qui jouxtent ces lieux. La coulée verte ressort comme l'élément plus animé et tourné vers un plus large public : elle accueille les espaces d'animation, de promenade et d'activités tout en préservant la distance aux habitations.

La végétation est un élément fort de l'aménagement des espaces publics que l'on retrouve sur tous les espaces tant pour sa portée esthétique, qu'écologique et pour sa capacité à amener convivialité et fraîcheur.

Cartographie à tamponner



Le Groupe 3 a développé une vision où la quiétude et la tranquillité des riverains - qu'ils habitent dans le tissu pavillonnaire adjacent ou dans les futures opérations d'accès à la propriété - doivent primer sur l'animation et l'ambiance :

- Ils proposent de doubler la végétation prévue au sein de chaque opération d'habitat par un second masque végétal sur la coulée verte ;
- Plutôt que de disposer du mobilier susceptible de capter beaucoup d'utilisateurs d'un coup, ils proposent de "petites unités" s'adressant à des groupes restreints, et permettant de se mettre à distance des personnes qui seraient indésirables (*"s'il n'y a qu'une seule table et qu'elle est utilisée par un tel qu'un veut pas voir, on n'ira pas sur la prairie"*) ;
- Afin de réduire le sentiment d'insécurité durant la nuit, ils proposent de déployer un système d'éclairage doté d'un détecteur de mouvement, ainsi qu'un dispositif de vidéosurveillance afin de limiter les incivilités.
- Sur la placette, ils proposent un aménagement classique organisé autour de bancs et d'une aire de jeux. Un terrain de pétanque pourrait être disposé à l'est de la placette, pour dissocier l'espace de la coulée verte.
- Quant aux venelles, les participants ont indiqué que la fonction de déplacement devait primer ; certains ont considéré que les parcours pourraient être jalonnés par quelques bancs, d'autres craignent que l'appropriation de ces bancs devienne "invivable" pour les riverains.